Protection juridique des programmes d'ordinateur. Codification

2008/0019(COD) - 28/01/2008 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la législation relative à la protection juridique des programmes d'ordinateur.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 91/250/CEE du Conseil du 14 mai 1991 concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.